



Province de Québec  
Municipalité du Canton de Roxton

À une session ordinaire du conseil de la Municipalité du Canton de Roxton, tenue le 6 septembre 2011 à 19h30 au lieu ordinaire de séances, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

**À laquelle étaient présents :**

Le maire : M. Stéphane Beauregard  
Les conseillers : M. Marc Bachand  
M. Conrad Daviau  
Mme Diane Ferland  
M. François Légaré  
M. Bernard Bédard  
M. Stéphane Beauchemin

Denyse Viens, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, était également présente.

Tous formant quorum sous la présidence du maire.

*Une copie des états financiers en date du 17 août 2011 a été remise à chaque conseiller*

110-09-2011

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Stéphane Beauchemin appuyé par M. François Légaré et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

Le varia reste ouvert pour l'ajout de points en cours de séance.

Adoptée

**ORDRE DU JOUR**

1. Prière;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Questions de l'assemblée;
4. Adoption des procès-verbaux des sessions du 8 et 30 août 2011;
5. Rapport de l'inspecteur en bâtiments;
6. Rapport de l'inspecteur municipal;
7. Entente avec la Municipalité de St-Joachim-de-Shefford pour le rang Petit 3 – Budget 2012;

8. Octroi du contrat de collecte des déchets solides, des déchets volumineux, des déchets recyclables et des plastiques ayant servi à l'emballage des balles de foin (plastiques blancs) pour l'année 2012;
9. Demande d'appui pour l'augmentation du financement statuaire des organismes de bassins versants (OBV) du Québec et la mise sur pied de programmes de financement gouvernementaux pour la mise en œuvre des actions des Plans directeurs de l'eau (PDE);
10. Demande à la MRC d'Acton – réglementation d'urbanisme;
11. Liste des comptes;
12. Divers :
  - 12.1 Droit de passage du Club 3 et 4 roues 2011-2012 – Rang Petit 11, rang Petit 9, rang Ste-Geneviève;
  - 12.2 Pacte rural local – projet final pour les Loisirs de Roxton Falls inc. – achats d'équipements d'entretien;
13. Rapport des comités;
14. Correspondance;
15. Questions de l'assemblée;
16. Levée de l'assemblée.

111-09-2011

4. **Adoption des procès-verbaux des séances du 8 et 30 août 2011**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance des procès-verbaux des séances du 8 et 30 août 2011;

CONSIDÉRANT QUE des corrections suivantes devront être apportées aux procès verbaux du 8 et 30 août 2011 :

- au procès verbal du 8 août 2011, à la page 3586 on peut lire : Tous formant quorum sous la présidence du maire, il y a lieu d'ajouter le mot *suppléant* après le mot maire;
- au procès-verbal du 30 août 2011, à la page 3593, on peut lire : il est proposé par M. Stéphane Beauregard, on aurait dû y lire : il est proposé par M. *Stéphane Beauchemin*

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Mme Diane Ferland

appuyé par M. Conrad Daviau

et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les procès-verbaux tels que rédigés avec les corrections mentionnées ci-dessus.

Adoptée

112-09-2011

5. **Rapport de l'inspecteur en bâtiments - Demande à la CPTAQ de Verte Vallée S.E.N.C.**

CONSIDÉRANT QUE Verte Vallée SENC désire opérer un salon de toilettage dans une partie d'un ancien bâtiment agricole et que cette propriété est située sur le lot 3 843 208;

CONSIDÉRANT QU'un salon de toilettage (service personnel) est considéré comme un usage complémentaire dans un bâtiment accessoire à la résidence.;

CONSIDÉRANT QUE pour que cet usage soit permis, il faudra prendre en considération que le demandeur ne devra pas en plus du salon de toilettage faire l'exploitation de toute forme d'activités de type de « chenil » sur cette propriété tel que défini à l'article 2.4 du règlement de zonage 181-2003 :

***Chenil :***

*Tout endroit où une personne fait l'une ou l'autre des activités suivantes :*

- *élevage ou vente de chiots;*
- *service de pension*
- *service de dressage*
- *service de garde*
- *élevage, garde ou entraînement de chiens de traîneaux dans le but d'exercer une activité commerciale (ex. course de traîneaux à chiens, excursion en traîneaux à chiens).*

CONSIDÉRANT QUE le projet d'un salon de toilettage comme usage complémentaire à un bâtiment accessoire est conforme à notre réglementation municipale en vigueur;

PAR CONSÉQUENT,  
il est proposé par M. Conrad Daviau  
et résolu à l'unanimité des conseillers de recommander cette demande à la CPTAQ.

Adoptée

113-09-2011

5. **Rapport de l'inspecteur en bâtiments**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de l'inspecteur en bâtiments;

PAR CONSÉQUENT,  
Il est proposé par M. Bernard Bédard  
appuyé par M. Stéphane Beauchemin

et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le rapport de l'inspecteur en bâtiments tel que rédigé.

Adoptée

114-09-2011

6. **Rapport de l'inspecteur municipal**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de l'inspecteur municipal;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Marc Bachand

appuyé par M. Conrad Daviau

et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le rapport de l'inspecteur municipal tel que rédigé.

Adoptée

115-09-2011

7. **Entente avec la Municipalité de St-Joachim-de-Shefford pour le Rang Petit 3 – Budget 2011**

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 8.0 de l'entente intermunicipale avec la Municipalité de St-Joachim-de-Shefford pour l'entretien du Petit 3<sup>ème</sup> Rang, la Municipalité du Canton de Roxton doit présenter un projet de budget sous deux options; soit un montant sans subvention gouvernementale de l'ordre de 8 266.80 \$ et avec subvention de l'ordre de 1 000 \$ pour la partie du chemin qui n'est pas couverte par les subventions;

CONSIDÉRANT QUE ces prévisions sont conditionnelles à l'approbation des deux municipalités parties à l'entente;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. François Légaré

appuyé par Mme Diane Ferland

et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité est d'accord avec le document soumis et que le montant qui sera prévu au poste budgétaire pour l'année 2012 sera établi selon l'éventualité ou non de subvention et ce, conditionnellement à l'approbation de la Municipalité de St-Joachim-de-Shefford.

Adoptée

116-09-2011

8. **Octroi du contrat de collecte des déchets solides, des déchets volumineux, des déchets recyclables et des plastiques ayant servi à l'emballage des balles de foin (plastiques blancs) pour l'année 2012**

CONSIDÉRANT QUE les personnes présentes lors de l'ouverture des soumissions étaient :

- ✓ Mme Denyse Viens, directrice générale/sec.-très. par intérim.;
- ✓ Mme Mélanie Dubois, secrétaire assistante;
- ✓ M. Sylvain Gagné, Sani-Éco;

CONSIDÉRANT QU'une seule soumission a été déposée;

CONSIDÉRANT QU'après vérification cette soumission est conforme au devis pour un montant de 87,540.94 \$ (taxes incluses);

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé M. Marc Bachand  
appuyé par M. Bernard Bédard

et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le contrat de collecte des déchets solides, des déchets volumineux, des déchets recyclables et des plastiques ayant servi à l'emballage des balles de foin (plastiques blancs) pour l'année 2012 à Sani-Éco pour un montant de 87 540.94\$ (taxes incluses). Que M. Stéphane Beaugard, maire et Mme Denyse Viens, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, soient autorisés à signer les documents requis.

Adoptée

117-09-2011

10. **Demande à la MRC d'Acton – réglementation d'urbanisme**

CONSIDÉRANT qu'un projet a été déposé par le propriétaire dont le matricule est 7449-86-7267;

CONSIDÉRANT QU'une partie de ce projet n'est pas conforme au règlement d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE le conseil est favorable à ce projet;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Marc Bachand  
appuyé par M. François Légaré

et résolu à l'unanimité des conseillers de demander à la MRC d'Acton la possibilité d'intégrer l'ensemble de ce projet à la réglementation d'urbanisme.

Advenant le cas que le schéma d'aménagement révisé ne permet pas l'intégration complète d'un tel projet, la municipalité demande à ce que le schéma d'aménagement soit modifié.

Adoptée

118-09-2011

11. **Liste des comptes**

Salaires nets mois d'août 2011 incl. rémun. des élus	15 688.87\$
Receveur général du Canada - D.A.S. août 2011	1 322.80\$
France Rochette - entretien ménage	310.00\$
Mégaburo inc. - service photocopieur	57.91\$

Papeterie Laliberté - distributeur essuie-main, papier	227.68\$
Raymond Girardot - stores	63.80\$
Michel Beauregard – corr. facture 499-500 (TPS/TVQ)	441.70\$
Société canadienne des Postes - publipostage	52.00\$
La Voix de l'Est - renouvellement abonnement	216.23\$
Stéphane Beauregard - frais déplac.	110.25\$
E. Côté & Fils - antigel, location outil, etc	96.53\$
Raymond Girardot - manche de pelle, quincaillerie	59.44\$
Dépanneur les Frères Claude - essence	109.67\$
Daniel Ferland - travaux - Quartier-Auger	493.33\$
Les Pétroles Coulombe - diesel	247.20\$
Boni-soir Paframa - essence	98.53\$
Sani-Éco - ordures septembre 2011	6 686.92\$
SPA de Granby - récupération chien	178.00\$
Roland Thibault inc. - récupération chevreuil	29.87\$
Postes Canada - mémo cueillette de pneus usés	52.00\$
Papeterie La Liberté inc. - fournitures de bureau	55.60\$
Qi Paie inc. - mise à jour du logiciel	340.64\$
Fonds d'information sur le territoire - mutations	12.00\$
Denyse Viens - petite caisse	189.51\$
Hydro-Québec - éclairage public	206.02\$
Alain Boyer excavation - empierrement chemin Laroche	656.05\$
Alain Boyer excavation - nettoyage de pont	1 858.40\$
Embelliron - transport de gravier pour le rang Petit 11	384.50\$
Mécanique Dalpé inc. - réparation de crevaison	43.52\$
Dépanneur les frères Claude - essence	100.00\$
E. Côté et fils inc. - location de balai sur roue	32.35\$
Carrière d'Acton Vale Ltée - rechargement de chemins	1 532.99\$
Village de Roxton - premiers répondants août 2011	414.90\$
Bell Mobilité - cellulaire	96.00\$
Cooptel- téléphone	223.08\$
TOTAL :	32688.29\$

Il est proposé par M. Marc Bachand  
appuyé par M. François Légaré  
et résolu à l'unanimité des conseillers que ces comptes soient  
payés et que ceux qui sont payés avant ce jour soient ratifiés.

Adoptée

Je, Denyse Viens, secrétaire-trésorière par intérim, certifie que la  
Municipalité du Canton de Roxton dispose des fonds nécessaires  
au paiement de ces comptes prévus au budget.

119-09-2011

12.1 **Droit de passage du Club 3 et 4 roues 2011-2012 – Rang Petit 11, rang Petit 9 et rang Ste-Geneviève**

CONSIDÉRANT QUE le Club 3 & 4 roues adresse une demande pour le droit de passage sur le rang Petit 11, rang Petit 9 et rang Ste-Geneviève;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Stéphane Beauchemin  
appuyé par M. Bernard Bédard

et résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit :

- que la municipalité est d'accord à leur accorder le droit de passage mais seulement si les conditions suivantes sont respectées :
  - o Un nouveau contrat de droit de passage d'une durée d'un an devra être signé entre les deux parties;
  - o Une preuve que le Club 3 & 4 roues est détenteur d'une police d'assurances de responsabilité civile d'au moins 2 millions de dollars;
  - o tel que stipulé aux règlements 192-2004, 226-2007 et 269-2011, la signalisation est aux frais du Club 3 & 4 roues;
- que le maire ou le maire suppléant et Mme Denyse Viens, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, soient autorisés à signer le droit de passage si les conditions énumérées ci-dessus sont respectées.

Adoptée

120-09-2011

12.2 **Pacte rural local –projet final pour les Loisirs de Roxton Falls – achats d'équipements d'entretien**

CONSIDÉRANT QUE Les Loisirs de Roxton Falls inc. dépose leur projet final dans le cadre du pacte rural local et que cela consiste à l'achat d'un tracteur et d'une traceuse de lignes pour les terrains de soccer;

CONSIDÉRANT QUE la contribution demandée aux deux municipalités du Canton de Roxton et du Village de Roxton Falls est de l'ordre de 3 765.90 \$, soit 1 882.95 \$ pour chaque municipalité;

PAR CONSÉQUENT,

il est proposé par M. François Légaré,  
appuyé par Mme Diane Ferland,

et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité est d'accord avec ce projet et que la contribution proviendra du pacte rural local.

Adoptée

17. **Correspondance**

Les membres du conseil ont tous reçu le bordereau de la correspondance reçue.

121-09-2011

19. **Levée de l'assemblée**

Il est proposé par Mme Diane Ferland appuyé par M. Stéphane Beauchemin et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 20 h 10.

Adoptée

---

Stéphane Beauregard  
Maire

---

Denyse Viens  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière par intérim

Je, Stéphane Beauregard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

---